

« Investir dans les entreprises à profit social permet de créer de l'emploi de qualité et non délocalisable ! »

« Avec 1/7 d'habitants (150.000 personnes) en plus d'ici 2040 et une part des >80 ans plus importante que dans les autres régions, les besoins sociétaux des bruxellois vont augmenter considérablement. Comment pouvons-nous répondre à ce vaste défi et garantir une offre de services suffisante, accessible et de qualité dans des secteurs aussi importants que les soins de santé, l'enseignement, la petite enfance, les aides à domicile, etc. ? » déclare Jean-Claude Praet (Président de BRUXEO). Pour répondre à ces défis, une centaine d'acteurs du secteur se sont réunis ce jeudi 25 avril pour débattre avec les têtes de listes aux élections régionales bruxelloises. A l'initiative de cet évènement, BRUXEO - Confédération Bruxelloise des Entreprises A Profit Social - a profité de l'occasion pour dévoiler son Mémoire.

Au lendemain des élections du 26 mai, BRUXEO souhaite participer, au côté des pouvoirs publics, à la co-construction de politiques efficaces pour dynamiser la Région de Bruxelles-Capitale, renforcer l'emploi et répondre efficacement aux besoins sociétaux des habitants.

Jean-Claude Praet signale : « A Bruxelles, 100.000 personnes travaillent actuellement au sein de 5.500 entreprises à profit social afin de développer une offre de services accessibles et de qualité pour répondre aux besoins sociaux de chaque bruxellois. Le secteur doit s'adapter sans cesse à l'évolution des besoins et des attentes des citoyens mais aussi au nouveau cadre juridico-institutionnel. En tant que confédération représentative du secteur à profit social bruxellois, BRUXEO s'engage à promouvoir les intérêts de l'ensemble des employeurs du secteur et à peser dans les débats socioéconomiques afin de donner au secteur l'importance qu'il mérite ».

Pour la prochaine législature, les 4 principales priorités du secteur sont :

1. Offrir des services de qualité et accessibles à tous. BRUXEO souhaite une véritable programmation, en concertation avec le secteur, pour éliminer les listes d'attentes, anticiper l'évolution démographique et répondre à la précarisation structurelle des bruxellois ;
2. Renforcer la qualité des emplois et la qualification des travailleurs qui les occupent. 65% des coûts de production sont liés à la rémunération dans les entreprises à profit social pour 40% en moyenne dans l'économie. Investir dans les entreprises à profit social permet donc de créer de l'emploi. De plus, cet emploi est non délocalisable. Il faut donc en renforcer la qualité et l'attractivité via notamment l'encadrement et l'offre de formation ;
3. Simplifier la vie des entreprises. Les ASBL sont littéralement submergées par les procédures administratives liées aux multiples sources de financement et à l'évolution du cadre législatif. Il faut promouvoir l'informatisation des procédures et leur harmonisation entre les différentes administrations, veiller à la réelle application du principe « only once » et mettre en place un cadastre global de l'emploi pour l'ensemble des niveaux de pouvoir bruxellois ;
4. Réduire l'impact environnemental des entreprises. L'importance et la vétusté du parc immobilier nécessite d'en améliorer la performance énergétique et d'y promouvoir l'utilisation rationnelle de l'énergie. Qui plus est diminuer ses factures d'énergie permet de dégager des moyens pour renforcer ses missions sociétales.

À propos de BRUXEO : BRUXEO est la confédération intersectorielle et pluraliste des employeurs du secteur à profit social (non marchand) à Bruxelles. Elle représente 26 fédérations d'employeurs du secteur public et privé, actives dans le domaine de la santé, l'accueil et l'hébergement des personnes âgées, l'aide et les soins à domicile, l'aide aux personnes fragilisées, l'aide et l'hébergement des personnes handicapées, l'aide à la jeunesse, la petite enfance, les entreprises de travail adapté, l'insertion socioprofessionnelle, la culture, le sport et l'enseignement, ainsi que les organismes d'action sociale et les mutualités. En termes d'emploi, le secteur à profit social représente à lui seul près de 16% de l'emploi total bruxellois, soit plus de 100.000 travailleurs actifs au sein de 5.500 entreprises.